

# Conquis sociaux toujours en danger...la lutte continue!

L'efficacité de la mobilisation de ce lundi 14 juin 2021 a permis le report provisoire de la réforme scélérate du temps de travail (passage à 1607h /an) voulue et portée par le Président du Muretain Agglo. Un premier succès qui revient aux agents mobilisés et nous permet de croire à une issue victorieuse.

A un an des élections présidentielles et à moins d'une semaine des élections départementales et régionales, **le Président du Muretain Agglo a décidé de rester dans son rôle de pyromane du climat social.** Il reconvoque un comité technique ce vendredi sur le même ordre du jour.

## A NOUS DE NOUS MOBILISER EN NOMBRE :

- POUR LE MAINTIEN DE NOS ACQUIS (38 jours de congés)
- POUR L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS
- POUR ETRE ENTENDU SUR NOS REVENDICATIONS



## *Rassemblement*

*Vendredi 18 juin 2021 à 9h00*

*Centre de Loisirs de Brioude*

*Chemin de Brioude à Muret*

## Protection Sociale Complémentaire (PSC)

La PSC concerne :

- La prévoyance = garantie maintien de salaire
- La santé = mutuelle

*Présentation au CT du 18 juin 2021*

Participation Employeur			
	Avant le 1 <sup>er</sup> juillet 2021	Après le 1 <sup>er</sup> juillet 2021	Demande CGT
<b>Prévoyance</b>			
Ex CAM	OUI	OUI	15€ net par mois
Ex AXE SUD	OUI	OUI	
Ex CCRCSA	OUI	OUI	
<b>Santé</b>			
Ex CAM	NON	NON	30€ net par mois
Ex AXE SUD	OUI	<b>NON</b>	
Ex CCRCSA	NON	NON	



Les agents dont les contrats arrivent à terme au 30/06/2021, et qui souhaitent continuer de bénéficier de ce type de contrat sans interruption devront obligatoirement remplir un nouveau bulletin d'adhésion auprès du prestataire qui sera retenu. Le renouvellement n'est pas automatique.